# PV du Conseil d'école du 14 octobre 2016

#### 18.30-20.30

#### Présents:

<u>Enseignants</u>: Georges Guenharo (Directeur, CM1), , Sabrina Guinguené-Regnault (PS/MS), Laurence Le Métayer (MS/GS), Céline Le Picard (CE1), , Christine Meignen-Richard (CE2), Hélène Désert CM2), Anne Rossignol (CE2/CM1) Laura Auger (PS/MS)

<u>Parents élus</u>: Caroline Fournier, Laëtitia Gérard, Valérie Stirchler, Cécile Fouquart, Virginie Thoby, Romain

Kimmerlé, Caroline Thibault, Anita Villion

Mairie : M. Bourdeverre (Adjoint aux affaires scolaires), M. Le Chénéchal (Maire)

ATSEM: Peggy Micault et Sandrine Panaget

Excusés: M. Nizan I.E.N. Alexandra Rougé(CP), Marie-Aude Pedretti (PS/MS)

## 1. Ouverture de séance

Secrétaire de séance : Mme Le Picard

# 2. Elections des représentants de parents d'élèves

Le vote a eu lieu le vendredi 7 octobre 2016. Sur 297 électeurs, 235 se sont exprimés. 31 votes blanc ou nuls soit taux de participation : **79,12**%

La liste des parents élus est la suivante :

Caroline Thibault	Romain Kimmerlé	
Laëtitia Gérard	Anita Villion	
Virginie Thoby	Katy Bellay	***
Valérie Stirchler	Carole Fournier	
Cécile Fouquart	Claire Diotel	
Sophie Corte-Strauss	Laëtitia Chaudron	

#### M. Guenharo rappelle le rôle du Conseil d'école.

Rôle du conseil d'école : (Article D411-2, modifié par Décret n° 2013-983 du 4 novembre 2013)

Sur proposition du directeur d'école le conseil d'école :

- 1. Vote le règlement intérieur de l'école.
- 2. Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- 3. Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Et notamment sur :
  - a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
  - b) L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
  - d) Les activités périscolaires ;

- e) La restauration scolaire;
- f) L'hygiène scolaire ;
- g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violences et de discrimination, en particulier de harcèlement.
- h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- 4. Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- 5. En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- 6. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles .
- 7. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- 8. Il informe sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
- 9. Il informe sur l'organisation des aides spécialisées.

### 3. Bilan de rentrée:

### A. Organisation

Cette année, réouverture de la neuvième classe.

Les effectifs des 9 classes se répartissent de la manière suivante :

PS/MS: Laura Auger,

10/17 élèves

PS/MS: Sabrina Guinguené-Regnault

9/17 élèves

(remplacée par Marie-Aude Pedretti le mardi et le mercredi matin)

GS: Laurence Le Métayer

23 élèves

CP: Alexandra Rougé (Céline Bebin,

23 élèves

en remplacement d'Alexandra Rougé le jeudi)

CE1: Céline Le Picard

22 élèves

CE2: Christine Meignen-Richard

22 élèves

CE2/CM1: Anne Rossignol

13/9 élèves

CM1: Georges Guenharo

25 élèves

(remplacé par Céline Bebin le vendredi et à partir de début décembre, un deuxième jour: le lundi

CM2: Hélène Désert

22 élèves

Total des élèves : 213

Arrivée de 2 nouveaux élèves à la rentrée de Toussaint et de 3 en janvier.

Il faudrait arriver à 145 élèves en élémentaire pour sortir de la zone rouge. Donc forte probabilité de comptage à la rentrée si les effectifs n'évoluent pas de façon significative.

Des précisions sont apportées concernant les 5 élèves qui devaient rester dans le double niveau GS-CP et en classe de MS-GS. L'effectif important ne permet pas toujours d'organiser les doubles niveaux de manière lisible pour les parents.

Prévoir un mot général pour informer les parents de PS.PB de couleur de cahier de liaison

## 4. Règlement intérieur

Le règlement est validé à l'unanimité après modification portant sur l'utilisation des écharpes et foulards.

### 5. Remplacement:

Demande des parents pour être avertis des remplacements.

Réponse du directeur : c'est compliqué car on est parfois informé tardivement du remplacement. Rechercher à noter systématiquement dans le cahier de liaison de l'élève les absences prolongées de l'enseignant.

Information auprès des parents : c'est à présent l'inspecteur de circonscription qui a la main sur les remplacements.

Il sera nécessaire de communiquer aux parents le mode de fonctionnement des remplacements dans le cahier de liaison car certains parents n'ont pas une idée précise du dispositif existant.

### 6. Question TAP

Les parents demandent quand le planning leur sera transmis par la municipalité.

Réponse de l'adjoint : mardi 18 octobre.

### 7. Modification du règlement

Demande des enseignantes de maternelle pour une modification portant sur l'utilisation du tour de cou à la place des écharpes et foulards.

Demande acceptée et étendue à l'élémentaire.

### 8. Sécurité

Exercice attentat intrusion organisé le 1<sup>er</sup> juillet. Le bilan est positif sur le comportement des élèves qui ont bien réagi. Des propositions pour flouter les vitres des classes ont été faites à la municipalité.

Synthèse: 3 exercices seront organisés cette année.

Un exercice de confinement programmé le 18 novembre.

Les gendarmes seront présents

Inquiétudes des parents vis-à-vis des enfants de maternelle.

Discussion : avis divergent de Mme Thoby et de l'enseignante de GS. Mme Thoby pense qu'il est important de dédramatiser l'exercice et d'habituer les enfants à ce type d'exercice. Créer des automatismes.

Problème de serrure sur une porte La mairie indique que la pièce défectueuse a été commandée.

Trois semaines d'attente.

Questions des parents sur une demande de participation à l'exercice.

Pour M. Guenharo, pas nécessaire car la gendarmerie sera présente.

Questions des parents Comment les TAPS sont pris en compte sur cette problématique? Réponse de l'adjoint au maire : un exercice incendie est prévu. Aucune date n'a été fixée. Demande des enseignantes pour avoir une clé du portail-est, utile en cas d'évacuation. La mairie prend en compte cette demande.

### 9. Projet d'école

Validé par les Services académiques et l'I.E.N.

Le projet a été préparé pendant l'année scolaire 2015-2016 sur la base de l'évaluation du projet précédent. 2 nouveaux grands axes ont été dégagés:

- Conduire les élèves vers une production écrite plus fluide. Viser une plus grande maîtrise de la langue écrite.
- Dans le cadre de la transversalité, enseigner les stratégies de compréhension des textes. (Développer le lexique spécifique à chaque type d'écrit).

En parallèle à ce travail, des projets sont mis en place sur le parcours de l'élève

-Parcours citoyen, parcours artistique et culturel, parcours numérique

Question de Mme Fouquart : est-ce que les évaluations langues en CM2 sont maintenues suite à la modification des cycles ?

A l'heure actuelle, l'école ne dispose pas d'informations qui permettent de certifier que cette évaluation sera organisée.

La question du nouveau livret numérique.est aussi abordée : le nouveau livret se met en place mais il ne sera pas opérationnel avant la fin du premier trimestre.

# 10. Activité Médiathèque

Explications données par Mr Bourdeverre.

Les enseignantes de maternelle trouvent que lire un livre, c'est déjà fait en classe.

Mr Bourdeverre fait la remarque que la bibliothécaire a récupéré la gestion des livres et que cela est compliqué.

Le Maire défend le fait que le quota horaire école était trop important.

Mr Bourdeverre dit que ce n'est pas fermé. La bibliothécaire vient d'arriver, il faut qu'elle prenne ses marques.

Il est demandé aux enseignants de proposer des projets.

Les parents ont le sentiment que le passage à la grande bibliothèque a défavorisé les élèves.

## 11. L'hygiène des sanitaires.

Des odeurs fortes persistent le matin après le nettoyage du soir, donc il y a un problème. La mairie informe qu'elle va traiter le problème.

Secrétaire de séance :

Céline Le Picard

Directeur

Georges Guenharo

Ecole Primaire

7 Rue de la Mairie 35580 LASSY

Tél. / Fax: 02.99.42.02.71